



Lentilly, le 15 juillet 2020

**CONVOCAION AU CONSEIL MUNICIPAL  
Du mercredi 22 juillet 2020**

*A tous les Membres du Conseil Municipal.*

Vous êtes invités à participer à la prochaine réunion publique du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**Mercredi 22 juillet 2020 à 20h00**

En considération des règles sanitaires en vigueur, le lieu de réunion est exceptionnellement fixé **à la Passerelle – salle de spectacle**, 10 rue Chatelard Dru à Lentilly.

ORDRE DU JOUR

1. Compte administratif et compte de gestion 2019
2. Affectation du résultat
3. Fixation des taux des taxes communales
4. Budget primitif 2020
5. Subventions 2020 aux associations
6. Indemnité des élus
7. Délégations du Conseil municipal au Maire telles que prévues par l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)
8. Désignation aux représentations particulières
9. Création de postes
10. Indemnité Horaire pour travaux supplémentaires
11. Convention entre la commune et SFR STTH
12. Décisions prises dans le cadre de l'article 2122-22 du CGCT
13. Informations diverses
  - a. Commission de contrôle des élections – désignation des membres

Le Maire,  
**Nathalie SORIN**

En cas d'indisponibilité, pensez à vous faire représenter à l'aide du pouvoir annexé à la présente convocation.